

DESCRIPTION
DE
QUELQUES COLÉOPTÈRES
NOUVEAUX OU PEU CONNUS,

PAR
E. MULSANT et. CL. REY.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 août 1852.)

Ædilis xanthoneura.

Cinereo-pubescentis, punctata; elytris quinque nervis longitudinalibus (juxta-suturali comprehenso) flavo-cinereis, punctis nigro-pubescentibus notatis, maculis duabus nigris et vittâ abbreviatâ V formanti antè tertiam partem, ornatis.

Long. 0^m,0123 (3 4/2 l.); larg. 0^m,0045 (2 l.).

Corps noir ou d'un brun noir; revêtu d'un duvet épais, cendré. *Tête* longitudinalement rayée d'une ligne médiane prolongée du vertex jusqu'à l'épistome; marquée de très-petits points noirs près de cette ligne, après la base des antennes; celles-ci d'un tiers environ plus longuement prolongées que le corps; sétacées, garnies de duvet; de onze articles: le deuxième, petit, noir; les autres d'un blanc cendré ou d'un blanc rosé à la base, noirs à l'extrémité. *Prothorax* de deux tiers environ plus large que long; tronqué à ses bords antérieur et postérieur; armé d'un tubercule épineux dans le milieu de ses côtés; rayé d'une ligne longitudinale sur le milieu de sa partie dorsale; revêtu d'un duvet cendré; marqué, près de la base, d'une rangée transversale irrégulière de points noirs, très-petits et presque contigus; d'une teinte jaune ou d'un jaune cendré, plus apparente près des côtés, vers la région de

ces points; parsemé sur sa surface de points semblables et de taches noires, irrégulières, mais petites. *Écusson* en triangle obtus ou tronqué; revêtu d'un duvet cendré; rayé d'une ligne médiane; noté, de chaque côté, près de l'extrémité, d'une tache brune presque punctiforme. *Elytres* près d'une fois aussi larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs; plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; presque parallèles, arrondies chacune à l'extrémité, et plus fortement au côté externe qu'à l'angle sutural; subdéprimées sur le dos; à fossette humérale peu profonde; revêtues d'un duvet cendré, passant au cendré jaunâtre vers les cinq sixièmes de la longueur; marquées de points glabres noirs, assez rapprochés et très-apparens vers la base, graduellement plus petits et peu ou point distincts vers l'extrémité; chargées chacune d'une nervure juxta-suturale et de quatre autres longitudinales, d'un jaune cendré ou d'un jaune pâle: les deuxième et troisième, réunies à leur extrémité, vers les cinq sixièmes de la longueur: les deux extrêmes, moins prononcées: ces nervures, ainsi que l'extrémité des étuis, mouche-tées de points d'un duvet noir; ornées en outre chacune de deux taches et d'une sorte de bande de duvet également noir: la tache antérieure, parfois un peu obliquement longitudinale, couvrant la quatrième nervure du cinquième aux deux septièmes de la longueur, parfois plus courte et subarrondie: la deuxième tache, ordinairement un peu plus petite, couvrant l'extrémité de la cinquième nervure, vers les cinq sixièmes de la longueur: la bande, raccourcie à ses extrémités, entaillée et presque en forme de V, étendue presque depuis la nervure juxta-suturale jusqu'à la cinquième, un peu après les trois cinquièmes de la longueur. *Dessous du corps et pieds* revêtus d'un duvet cendré; non marqués de points noirs.

Patrie: la Sicile (collect. GODART).